

# **Assabah récidive en accusant les Subsahariens d'«envahir» les passerelles à Casablanca**

**28.01.2020 | Assabah récidive en accusant les Subsahariens d'«envahir» les passerelles à Casablanca**

Intitulé «Les Africains envahissent les passerelles pour piétons à Casablanca», l'article du quotidien Assabah de ce mardi évoque les «Africains résidant de manière illégale au Maroc», auxquels il impute plusieurs problématiques comme la drogue, l'occupation de certains endroits et la «débauche».

Après avoir relayé, en novembre, des propos d'une Marocaine qualifiant les Subsahariens de «cafards», le journal Assabah récidive. Intitulé «Les Africains envahissent les passerelles pour piétons à Casablanca», l'article du quotidien arabophone, publié ce mardi, fait le plein de propos xénophobes et racistes.

«Tout le monde a considéré que le problème des Africains habitant illégalement dans les environs d'Oulad Ziyane était terminé, après que leur camp a pris feu, au point que les habitants ont levé leurs mains pour remercier Dieu», débute l'article. Ce dernier ne manque pas de dénoncer le fait que certaines passerelles «se transforment en nid de drogue et de débauche», indiquant qu'ils «occupent» des jardins et les qualifiant, tout au long de l'article, d'«Africains illégaux».

L'article intervient alors que cela fait à peine deux mois que le journal avait laissé entendre que les Subsahariens irréguliers seraient devenus nombreux à Casablanca. Intitulé «Des mendiants africains inondent Casablanca», le papier en question relate les propos racistes et xénophobes d'une Marocaine. Deux exemples qui évoquent une forme de racisme inconscient que banalisent certains médias.

### **«Chercher aux Marocains ce qu'il y a de plus mauvais en eux»**

«Il y a un problème avec ce journal qui a des traitements racistes et malheureusement il n'y a pas de réaction. Il s'entête à chercher aux Marocains ce qu'il y a de plus mauvais en eux et jette de l'huile sur le feu», nous déclare ce mardi le sociologue et membre du **GADEM**, Mehdi Alioua. «Nous sommes conscients des problématiques que peut poser l'arrivée d'une population démunie, mais la tradition musulmane et marocaine incite à régler ces problèmes par l'hospitalité et la patience. Mais ce journal n'évoque que l'impatience, l'inhospitalité et violence verbale», dénonce-t-il.

Le sociologue regrette l'absence de lois condamnant les propos et les actes racistes. «Dans l'esprit de la Constitution marocaine, le racisme et les propos xénophobes ou sexistes sont bien sûr hors la loi. Mais dans les faits, il n'y a pas de lois organiques qui permettent de poursuivre quelqu'un qui tienne ce genre de propos incitant à la haine raciale», explique-t-il encore. Car «ce journal aurait été, sinon, condamné pour incitation à la haine raciale pour avoir relayé des propos sans en avoir une lecture critique».

*«Demain, cela peut pousser des Marocains à commettre des crimes. Si nous voulons devenir l'Afrique du Sud, il faut que*

*les autorités marocaines nous le disent ! A un moment donné, il faut qu'elles deviennent plus sévères avec ce traitement qui va à l'encontre du code de la presse, de la déontologie et des intérêts de la nation marocaine.»*

**Mehdi Alioua**

### **Saisir les instances de régulation**

Le sociologue met aussi en garde contre l'impact de ce genre de traitement médiatique sur le vivre-ensemble au sein de la société marocaine. «Dans les pays démocratiques, il y a des lois en principe qui condamnent cela, sinon c'est le vivre-ensemble qui pose problème. Une fois qu'on en aura »fini « avec les Subsahariens qui posent soi-disant problème à la société marocaine, nous passerons à d'autres cas et nous donnerons à chaque fois la parole aux haters comme on dit. Notre société est tellement cosmopolite que laisser passer de tels propos est dangereux», alerte-t-il. Et d'appeler à saisir les instances de régulation, comme le Conseil national de la presse.

Sur cette question, Mohamed Selhami, président de la déontologie de la profession et des affaires disciplinaires au Conseil national de la presse, précise que «le conseil national de la presse peut s'autosaisir ou saisir la commission de déontologie» sur ce genre de question. Toutefois, «la commission ne traite généralement que des plaintes, donc il faut que quelqu'un porte une plainte sur ce sujet, comme pour les tribunaux», ajoute-t-il.

Un avis qui devrait inciter les associations des droits de

l'Homme et des droits des migrants à réagir. «C'est le rôle des ONG, mais les médias doivent aussi participer à la sensibilisation de la population», nous fait remarquer Lokaké Aimée, du Conseil des migrants subsahariens au Maroc. Elle rappelle à cet égard qu'il faut «expliquer aux gens que nous sommes tous des humains, quelle que soit la couleur de peau : on meurt, on mange, on tombe malade, on se marie tous de la même façon». «Le racisme existe un peu partout mais il faut que les gens soient sensibilisés pour comprendre l'autre», conclut-elle.

Source :  
<https://www.yabiladi.com/articles/details/88486/assabah-recidive-accusant-subsahariens-envahir.html>

**YASSINE BENARGANE**